



Fusion des coopératives : Dominique Chargé défend la « performance territoriale »

Le président de La Coopération Agricole a été interrogé par les députés sur la concentration dans le secteur des coopératives agricoles. Il assure que la taille n'est « pas un objectif » mais « une conséquence » de la recherche d'efficacité face aux défis climatiques et économiques.

Cher abonné, cet article vous est réservé.
Publié mercredi à 15h57. Mis à jour à 16h24

Partager



Lire plus tard



Pour Dominique Chargé, les rapprochements de coopératives répondent d'abord à la nécessité d'assurer la « performance territoriale » et la « résilience des modèles économiques d'exploitation agricole ». © Cédric Faimali/GFA

Structurer et consolider

Face à ces inquiétudes, Dominique Chargé a martelé le même message tout au long de l'audition : « La taille n'est pas un objectif, c'est la conséquence. » Selon lui, ces rapprochements répondent d'abord à la nécessité d'assurer la « performance territoriale » et la « résilience des modèles économiques d'exploitation agricole ».

Pour le président de La Coopération Agricole, ces fusions sont motivées par la mutualisation des expertises et des moyens, la pérennisation de l'investissement dans la transformation, et l'optimisation des infrastructures logistiques. « Nous devons par les moyens de la concentration, en tout cas de la mutualisation de nos expertises, nous donner les moyens de pouvoir redynamiser ces territoires », a-t-il expliqué, citant notamment les « zones intermédiaires » où « les modèles agronomiques fondés il y a 30 ans sont en train de s'effondrer ».